

Ville de Saint-Laurent-du-Var
30 000 habitants surclassée 40 à 80 000 habitants

RECRUTE DES : JARDINIER(E)S

Cadre d'emploi des Adjoints Techniques (Cat. C)
Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Mission principale : le/la jardinier(ère) aménage et entretient les espaces verts de la collectivité à l'aide d'outils manuels ou motorisés et dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site.

DEFINITION DU POSTE

Direction de rattachement : Direction Générale Développement Durable et Proximité – Direction Cadre de Vie et Proximité

Service de rattachement : Service Espaces Verts

Relation hiérarchique : l'agent(e) exerce ses missions sous la direction du Directeur Cadre de Vie et Proximité, des coordonnateurs d'équipe et des chefs d'équipe.

Relations fonctionnelles (principaux interlocuteurs) : équipe des espaces verts

Conditions du poste :

Lieu : Rattachement au Centre Technique Municipal : avenue Pierre et Marie Curie + sur sites de l'ensemble de la commune de Saint-Laurent-du-Var

Horaires : 7h26/12h – 13h30/16h30 (sauf le vendredi 16h) - durée hebdomadaire 37h20

Conditions spécifiques :

- Possibilité d'horaires décalés et adaptés aux saisons et amplitude variable en fonction des besoins du service
- Déplacements sur sites, travail en extérieur (soumis aux intempéries) et en hauteur, souvent en position inconfortable (accroupi, courbé...)
- Utilisation fréquente de matériel bruyant et dangereux, port d'équipements de protection individuelle obligatoire
- Permis B (véhicules légers) souhaité en cas d'utilisation d'un véhicule communal
- Permis Poids lourd apprécié
- Astreinte d'exploitation

Moyens techniques à disposition : Petit matériel d'entretien (débroussailleuse, tronçonneuse, tondeuse, instruments de mesure...), EPI, véhicule mis à disposition en cas de besoin.

MISSIONS

(Adaptation des activités en fonction des conditions climatiques)

*** Missions générales d'entretien et de taille des végétaux :**

- Entretien des espaces verts (tonte des gazons, désherbage, binage et propreté des massifs...)
- Confection de massifs
- Réalisation des plantations selon les plans fournis
- Arrosage des massifs floraux

- Taille des arbres et des arbustes
- Surveillance de la flore et des insectes
- Utilisation des engrais et produits phytopharmaceutiques
- Gestion des déchets produits : utilisation des conteneurs en conformité avec les règles du tri sélectif
- Respect des règles de l'art et des règles professionnelles

*** Gestion du matériel et des installations :**

- Entretien courant des systèmes d'arrosage
- Utilisation et entretien du matériel et des installations (Responsabilité et soin particulier du matériel mis à disposition)
- Nettoyage de l'espace public après intervention

*** Respect des règles et consignes communes :**

- Respect des orientations générales définies par la hiérarchie verbalement ou par écrit et respect des compétences dévolues
- Application des consignes et du règlement du Centre Technique Municipal
- Application des règles élémentaires en matière de sécurité, prévention et de législation du travail (notamment port obligatoire des EPI)
- Respecter et appliquer les règles courantes des travaux sur la voie publique
- Maîtriser et appliquer les règles et techniques de mise en œuvre des équipements, matériaux et produits
- Relever les incidents ou dysfonctionnements et en avertir les responsables, rendre compte de ses activités et tenir la hiérarchie informée

*** Missions occasionnelles :**

- Réalisation de petits travaux de maçonnerie liés à l'aménagement des espaces verts
- Mise en place de décorations végétales de nuit dans le cadre de la polyvalence
- Entretien de la RD 6098 et de la RD 6007

Liste des missions non-exhaustive

COMPETENCES REQUISES

- **Formation minimum : CAPA (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole) ou BEPA (Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles)**
- **Permis Poids lourd apprécié**
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'exercice du métier de jardinier
- Connaissance de la botanique
- Aptitude à lire et comprendre une notice d'entretien, une consigne de sécurité, un plan et à rendre compte de son activité et des dysfonctionnements éventuels

- Adaptabilité, disponibilité et réactivité
- Bon relationnel
- Tenue soignée/bonne présentation
- Sens du travail en équipe
- Bonne condition physique
- Respect de la hiérarchie
- Discrétion professionnelle absolue et respect de l'obligation de réserve

Postes à pourvoir au plus tôt

**Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et copie du diplôme requis)
avant le 6 mars 2026 à l'attention de Monsieur le Maire**

par courriel à : aurelie.fratini@saintlaurentduvar.fr